



**ABONNEMENTS**  
Un an Six mois  
Suisse . . . Fr. 6.— Fr. 3.—  
Union postale » 12.— » 6.—  
Compte de Chèques postaux **IV b 426**

Paraissant le Mercredi et le Samedi à La Chaux-de-Fonds  
On s'abonne à tous les bureaux de poste

**ANNONCES**  
suisse 20 ct., offres et demandes  
de places 10 ct. la ligne,  
étrangères 25 centimes la ligne  
Les annonces se paient d'avance

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal

Bureau des annonces : Soc. an. Suisse de publicité, Haasenstein & Vogler, 22, rue Léopold Robert, La Chaux-de-Fonds et succursales en Suisse et à l'étranger

### Instructions concernant les achats de matières d'or, d'argent et de platine. (Du 20 mars 1916).

*Le Bureau fédéral des matières d'or et d'argent,*

En exécution des dispositions de l'article 6 de l'arrêté du Conseil fédéral du 13 mars 1916 concernant le commerce des déchets d'or, d'argent et de platine,

arrête :

Article premier. — Les opérations de fonte, d'essai et d'achat (ou échange) de matières d'or et d'argent devront être consignées comme jusqu'à ce jour au registre à souche délivré en exécution de l'article 1<sup>er</sup> de la loi fédérale du 17 juin 1886 sur le commerce des déchets d'or et d'argent.

Art. 2. — Les achats de matières de platine (lingots, culots, plaques, fils, rondelles rognures, déchets de lampe et d'appareils électriques, creusets et ustensiles de laboratoires, déchets provenant de l'art dentaire, vieux dentiers, etc.) devront être consignés dans un registre à souche spécial délivré par le Bureau des matières d'or et d'argent aux mêmes conditions que celui prévu à l'article 1<sup>er</sup>. Toutefois, les acheteurs autorisés qui ne se bornent pas à acheter exclusivement du platine, pourront utiliser pour l'achat de ce métal le registre employé jusqu'à ce jour.

Art. 3. — Les bijoux d'or, d'argent et de platine usagés, vieilles boîtes de montres, débris d'orfèvrerie, etc., présentés à la vente (ou à l'échange) par des particuliers aux horlogers-bijoutiers ou aux autres commerçants ne seront pas assimilés aux déchets dans le sens de l'arrêté du 13 mars 1916, mais les acheteurs susnommés devront tenir un registre spécial ou bloc-notes, où ils feront signer les personnes qui présentent ces matières à la vente. Les bijoux d'or, d'argent et de platine usagés, vieilles boîtes de montres, débris d'orfèvrerie, etc., qui ont été achetés par ces négociants aux particuliers et qui sont présentés à la fonte ou à la vente par ces mêmes négociants sont considérés comme déchets conformément aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté susmentionné. Ils ne pourront être réalisés que s'ils sont offerts à des acheteurs autorisés et devront être accompagnés du bulletin spécial de présentation prescrit par l'article 2 des Instructions complémentaires du Département suisse des Finances du 15 octobre 1907.

Art. 4. — Les acheteurs ne devront pas dans leurs réclames employer des termes de nature à laisser supposer qu'ils font des opérations d'achat pour le compte de la Confédération. Ils devront signer leurs annonces dans les journaux.

Il leur est enjoint de n'accepter des matières à l'achat que de la part de personnes qui peuvent justifier la provenance de ces matières : si ce sont des personnes mineures ou des intermédiaires qui les leur présentent, ils doivent s'assurer qu'elles sont dûment autorisées à cette effet (art. 2, deuxième alinéa, de la loi fédérale du 17 juin 1886).

Si ces matières sont présentées à la vente par des professionnels ou des personnes établies dans les industries qui utilisent les métaux précieux, elles devront être accompagnées de la carte de légitimation prévue à l'article 1<sup>er</sup> des Instructions du 20 novembre 1886 ou du bulletin spécial de présentation prescrit par les Instructions complémentaires du 15 octobre 1907.

Art. 5. — Toute demande d'autorisation de faire le commerce des matières d'or, d'argent et de platine doit être adressée à l'autorité cantonale compétente, qui la transmettra au Département suisse des Finances, Bureau des matières d'or et d'argent. Les demandes devront être accompagnées d'un certificat officiel attestant que le postulant jouit de ses droits civils et politiques. En outre, une recommandation de l'autorité communale du lieu de domicile est exigée. Les acheteurs autorisés sont tenus de se faire inscrire au registre du commerce.

Art. 6. — Les présentes Instructions entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1916.

Berne, le 20 mars 1916.

*Bureau fédéral des matières d'or et argent,  
Le Directeur :*  
SAVOIE.

### Interdiction d'importation en Belgique

Le gouverneur général allemand pour la Belgique, von Bissing, a décrété, en date du 1<sup>er</sup> mars courant, une « ordonnance pour l'importation de marchandises », ordonnances publiée dans la Gazette des lois et ordonnance pour les territoires occupés de la Belgique, n° du 15 ct.

Cette ordonnance interdit l'importation en Belgique d'un certain nombre d'articles, parmi lesquels il s'en trouve qui intéressent l'industrie suisse. Nous citons : *Montres, boîtes de montres et articles pour la fabrication d'horlogerie, instruments de musique, objets de parure en or, platine et argent, produits de l'orfèvrerie.*

L'importation des dits articles est autorisée pour l'Allemagne. Les marchandises consignées jusqu'au 15 mars, arriveront encore à destination.

Il ne s'agit plus ici d'une interdiction d'importation d'articles de luxe, si même une partie des objets entrant en ligne de compte sont considérés comme tels, mais bien d'un empêchement de l'importation étrangère en général. Le fait aussi que cette ordonnance entra en vigueur le lendemain de sa publication, sans prendre égard aux commandes passées avant, constitue une innovation à propos de laquelle le Conseil fédéral ne manquera pas d'examiner des réserves.

### Dédouanement en Autriche-Hongrie

Nous lisons dans la *Edelmetall-Industrie* que dans une assemblée tenue le 7 mars ct, la section politico-commerciale de la Chambre de commerce de Vienne a voté une résolution demandant au ministère l'autorisation d'additionner les montants pour droits de douane de cinq paquets, en vue d'éviter une trop grande perte au change, lors du paiement de montants fractionnés. Cette autorisation paraît d'autant plus urgente que depuis quelques jours le bureau de douane applique sévèrement la prescription de payer, pour chaque envoi, sans égard au montant du droit de douane qui est souvent au dessous d'une couronne, avec une pièce d'or.

Par contre, il doit être remarqué, que plusieurs colis consignés avec une seule lettre de voiture, sont considérés comme un envoi.

D'autre part, il ne doit pas être oublié que les pièces de rhabillage d'origine étrangère doivent acquitter des droits lors de leur rentrée en Autriche-Hongrie, et sont donc soumises à la même obligation de paiement en or, comme pour les autres envois.

Dès lors, le ministre imp. roy. des finances a ordonné que lors de l'arrivée de plusieurs envois d'un même expéditeur à un même destinataire, le même jour, l'addition des montants du droit de douane à payer en or est autorisée pour six paquets au maximum.

### Certificats d'origine pour la Russie

D'après une circulaire du ministère des finances russe, du 15 février 1916 v. st. les certificats d'origine prescrits par l'ordonnance du 12/25 mars 1915 peuvent être remplacés par des certificats établis dans les pays par lesquels la marchandise transite, ou où celle-ci a été achetée, par les consuls des états alliés ou neutres; pour les certificats établis par des consuls de pays alliés, le Consulat russe doit légaliser seulement la signature, pour ceux établis par des consuls d'états neutres, par contre la signature et le contenu.



### Chambre cantonale du commerce

Le bureau de la Chambre du commerce tient à aviser les fabricants d'horlogerie qu'ils ont intérêt à se faire recevoir du syndicat d'importation de l'horlogerie, même s'ils n'ont pas à importer des métaux directement.

S'inscrire sans délai au *Bureau du syndicat, Hôtel de la Préfecture, 2, rue de l'Hôpital, Bienne*. Téléphone 481, où de plus amples renseignements peuvent être obtenus.

— On peut se procurer à la Chambre cantonale du commerce, de la Chaux-de-Fonds, au prix de 0,05 cts, la *liste des marchandises qui ne peuvent être exportées ou réexportées en Suisse qu'avec le consentement écrit préalable de la Société suisse de surveillance économique (S. S. S.) à Berne*.

(Extrait du *Journal officiel* de la République française, du 4 mars 1916.)

### Le quatrième emprunt de guerre allemand

A la séance de vendredi du Reichstag, le secrétaire à la Trésorerie de l'Empire a déclaré que jusqu'ici les souscriptions au quatrième emprunt de guerre s'élèvent à 10 milliards 600 millions de marks, sans compter les souscriptions de l'armée en campagne et les souscriptions de l'étranger.

### La guerre économique

La *Gazette officielle anglaise* publie une liste supplémentaire des maisons établies à l'étranger, ayant des attaches avec l'Allemagne et avec lesquelles il est interdit de faire du commerce. 39 de ces maisons sont établies dans l'Argentine et l'Uruguay, 56 au Brésil, 28 dans l'Equateur, 17 au Pérou. Quatre maisons ont des représentants dans tous les pays du sud et du centre de l'Amérique.

La liste comprend en outre 41 maisons hollandaises, 15 maisons des Indes néerlandaises orientales, 15 maisons des Philippines, 36 du Portugal et 44 de l'Espagne.

La *Gazette* publie aussi la liquidation forcée de 10 autres maisons établie dans le Royaume-Uni, ayant des attaches avec l'Allemagne, ce qui porte à 72 le nombre des maisons ainsi mises en liquidation.

### Envois de fonds, d'Angleterre à l'étranger

A la Chambre des Communes, répondant à une question, le chancelier de l'Échiquier a déclaré que le Trésor n'a pas l'intention d'entraver les envois de fonds pour le règlement des obligations commerciales à l'extérieur, mais il considère comme contraire à l'intérêt national des envois de fonds durant la guerre, pour des placements à l'étranger sous une forme quelconque.

### Les fonds brésiliens en Allemagne

Le secrétaire des finances de l'Etat de Sao-Paulo a demandé au gouvernement fédéral de s'entendre avec le gouvernement allemand pour la protection des intérêts de l'Etat de Sao-Paulo en ce qui concerne les 150 millions déposés pour le compte de cet Etat dans une banque de Berlin, le gouvernement allemand ayant refusé de permettre le retrait de cette somme avant la fin de la guerre.

### Le Brésil s'enrichit

Les importations de janvier 1916 sont en augmentation de 42% sur celles de janvier 1915. L'excédent des exportations sur les importations est de 63%. Les recettes de février, douanières et autres, présentent une augmentation de 26% en or et de 24% en papier.

\* Dans cette liste sont désignées en lettres italiques les marchandises qui sont dispensées de la consignation à la S. S. S., lorsqu'elles sont expédiées en colis pesant au plus 10 kgs.

### La Perse est ouverte au trafic européen

Selon des télégrammes de Perse, la Banque impériale persane a rouvert ses succursales de Hamadan, Sultanabad et Kermanschach. La route d'Ahwuz à Ispahan est ouverte au trafic européen.

### Le commerce extérieur de la Russie

Les exportations totales de la Russie pour 1915 se sont élevées à Rb. 385.254.000 dont Rb. 302.704.000 pour la Russie d'Europe et Rb. 82.550.000 pour la Russie d'Asie. En 1914, les exportations se chiffraient par Rb. 956 millions 090.000, soit une diminution de Rb. 570.836.000.

Les importations en Russie d'Europe ont atteint Rb. 624.796.000 contre Rb. 939.098.000 en 1914 et celles à destination de la Russie d'Asie Rb. 423.339.000 contre Rb. 158.894.000, soit au total Rb. 1.048.135.000, en diminution de Rb. 49.857.000.

La balance commerciale totale se traduit ainsi par un excédent d'importation de Rb. 663 millions contre Rb. 141 millions en 1914.

### L'impôt sur les diamants dans l'Afrique du Sud

On sait que le gouvernement sud-africain avait récemment proposé de frapper d'une taxe de 10% les exportations de diamant brut.

Or cette mesure est envisagée dans les milieux autorisés de Kimberley, comme devant peser lourdement sur l'industrie du diamant. L'avis général est, que la seule mesure juste, serait l'établissement d'un impôt sur les bénéfices nets.

### Le cuivre arrive

On apprend qu'un train parti du Havre mardi amène en Suisse un important chargement de fils de cuivre destinés à l'équipement de la ligne électrique Nyon-St-Cergues-Morez. Ce cuivre vient d'Angleterre, il était retenu au Havre depuis de longs mois.

### Commission des fabriques

Conformément à la nouvelle loi sur les fabriques, le Conseil fédéral a constitué la Commission des fabriques, dans laquelle doivent être représentés les fabricants et les ouvriers. Le chef du département fédéral d'économie publique est le président d'office. Les représentants des fabricants en Suisse romande sont M. Bonzanigo, ingénieur à Bellinzone, M. Ed. Piguët, à Genève, M. Paul Robert, conseiller aux Etats, à Fontainemelon. Ceux des ouvriers sont M. Pauli, secrétaire de la fédération suisse des ouvriers sur bois, et M. Hubacher, secrétaire de la fédération suisse des ouvriers sur métaux.

### La Banque nationale en 1915

Voici quelques renseignements qui complètent ceux que nous avons donnés dans notre dernier numéro et qui avaient trait au résultat des opérations de la banque.

Le rapport de gestion de la Banque nationale sur l'exercice 1915 donne d'intéressantes indications sur l'activité de cet établissement au cours de la crise intense que nous traversons.

#### I. Considérations générales.

Dans un premier chapitre, la direction générale traite tout d'abord de l'organisation de la Banque. Elle relate la perte sensible qu'elle a faite ensuite de la retraite de M. Kundert, remplacé par M. Joehr.

La Banque nationale occupe 310 personnes — contre 306 l'année précédente — soit 103 à la direction générale et 207 aux succursales.

Le rapport s'occupe ensuite de la situation économique générale en 1915, que caractérisent l'entrée en guerre de l'Italie et l'encerclement économique de la Suisse, source de grandes difficultés pour le ravitaillement de la population.

« Il est inévitable, y lisons-nous, que l'ingérence de l'Etat dans le domaine commercial, nuisent à l'initiative et au commerce privé, et pourtant c'est jusqu'à un certain point grâce à elle que notre vie économique n'est pas complètement arrêtée. Quelques industries ont travaillé un certain temps avec les stocks accumulés avant la guerre: mais depuis quelques mois le souci de ravitaillement en matières premières devient de plus en plus vif, et ce n'est pas sans inquiétude qu'on regarde l'avenir. Le degré d'activité dans nos diverses industries a été différent ». Il faut relever spécialement le marasme de l'industrie hôtelière et la prospérité de l'agriculture.

La liquidation des stocks a eu pour conséquence de rendre disponibles des fonds importants qui peu à peu se sont accumulés dans les banques. Mais ces capitaux ne cherchent pas le placement à long terme, ils sont latents et trouvent difficilement leur emploi. De là, un écart toujours plus grand entre les taux de l'argent à court terme et les taux que doivent payer les emprunteurs à longue échéance. D'où le plein succès du troisième emprunt de mobilisation. L'emprunt de 75 millions de francs aux Etats-Unis a eu pour effet de consolider notre change. La hausse de notre *valuta* à l'étranger a déterminé les porteurs étrangers à vendre sur nos marchés leurs fonds suisses, qui ont été placés avec une rapidité surprenante dans notre pays.

Mais ce n'est pas seulement dans le domaine de la bourse que les changes ont exercé leur influence. « Nos exportateurs suisses possèdent des créances importantes à l'étranger, qui datent d'avant la guerre et n'ont pu être encaissées pendant un certain temps à cause des sursis proclamés dans divers pays; puis la baisse des cours venue, ils n'ont plus pu se décider à les réaliser par crainte de pertes trop sensibles. Cette circonstance, jointe à l'incertitude relative au mouvement futur des changes, a décidé maint exportateur à exiger le paiement en francs suisses, alors que jadis on réglait dans la *valuta* du pays acheteur. »

Durant cet exercice, la banque a appliqué un seul taux d'escompte et un seul taux d'intérêts pour les avances sur titres, soit 4 1/2% pour l'escompte (4,34 en 1914), et 5% pour les avances sur nantissement (5,13 en 1914).

A propos du change, il est à relever que le cours de l'offre du change sur la Suisse à l'étranger, calculé d'après les cours moyens des principaux pays, a dépassé la parité de 62,24 pour mille en 1915, contre 11,01% au-dessus de la parité en 1914.

#### II. Opérations de la banque.

La circulation moyenne des billets s'est élevée en 1915 à 409.876.000 fr. (1914: 335.137 mille francs). Les coupures qui représentent le plus de valeur, par rapport à la circulation totale, sont celles de 100 fr. (39,37%), puis celles de 50 fr. (31,63%). Celles de 20 fr. représentent le 6,63%, celles de 10 fr. le 0,64% et celles de fr. 5 le 9,61%.

Au 31 décembre 1915, le solde en caisse se montait à 403.654.066 fr. 85, en diminution de 4.342.597 fr. 44 sur l'année précédente. Le mouvement de caisse a été en 1915 de 3.649.071.894 fr. 24, contre 4.434.872.466 fr. 10 en 1914. La moyenne de l'encaisse, en 1915, s'est élevée à 468.195.000 fr. contre 317.507 mille fr. l'année précédente. Le montant de l'encaisse servant de couverture métallique, aux termes de la loi sur la Banque, s'est élevé en moyenne à 289.273.000 fr. (1914: 212.273 mille fr.). La proportion de la couverture métallique a été en moyenne de 70,57%, contre 63,33% en 1914.

La Banque n'a pas importé d'or, mais, en revanche pour 3.298.795 fr. d'écus.

Le mouvement de l'escompte s'est élevé à



1.381.164.803 fr. 41. Le portefeuille a été en moyenne de 136.640.000 fr. contre 148.191.000 l'année précédente.

**Les recettes des C. F. F.**

Les recettes de transport des C. F. F. se sont élevées en février à 12.399.000 fr. (1915, 12.218.448). Elles atteignaient à fin février 23.070.000 fr. contre 24.815.515 dans la période correspondante de 1915, soit une plus-value de 254.484 fr. Le total des recettes de l'exploitation est en février de 12.844.000 (12.802.081), à fin février, il atteignait 25.932.000 contre 25.789.819, soit une plus-value de 142.180 fr. Les dépenses de l'exploitation se sont élevées en février à 10.489.000 (9.599.622), elles atteignaient à fin février 20.995.000 contre 19 millions 378.849, soit une augmentation de 1 million 616.150 fr.

L'excédent des recettes sur les dépenses a été en février de 2.355.000 fr. (3 202.458), à fin février, il atteignait 4.937.000 contre 6 millions 410.970, soit une diminution de 1.473.970 fr.

**Les socialistes restent internationalistes**

Dans le *Petit Parisien* M. Camille Huzsmans, député de Bruxelles, déclare que le bureau socialiste international continue à maintenir le contact avec tous les groupes des pays belligérants.

**Moratoires et mesures analogues de l'étranger.**

Pour compléter la série des moratoires et mesures analogues décrétés dans les pays étrangers, série publiée à la fin de 1914, la *Feuille officielle suisse du commerce* a réuni en un fascicule, qu'on peut se procurer au prix de fr. 1.50 auprès de son administra-

tion, le texte des dispositions législatives promulguées, au cours de 1915, dans les quatre Etats limitrophes et en Russie et publiées dans la *Feuille officielle suisse du commerce*; ceci soit en original, soit en traduction.

**Bibliographie**

**Un livre sur les Jaquet-Droz.**

Qui n'a entendu parler des Jaquet-Droz dans notre pays? ces célèbres artistes horlogers-mécaniciens, nés à La Chaux-de-Fonds, dont les œuvres géniales firent courir toute l'Europe à la fin du XVIII<sup>me</sup> siècle. Certes, nombreux seront nos concitoyens désireux d'acquiescer un livre tout nouveau, leur parlant de ces personnalités et de leur associé Leschot, de Genève.

Les auteurs MM. Ch. Perregaux, directeur du Technicum du Locle, et F.-Louis Perrot, ont fouillé les archives et les vieux papiers de tous côtés. Ils sont arrivés ainsi, après dix années de patientes recherches, à élaborer un magnifique ouvrage, consacré à la gloire de ces maîtres horlogers. Une préface de M. Philippe Godet, cet écrivain de race de notre Suisse romande, ajoute encore un intérêt et une valeur de plus à l'ouvrage.

Par les temps sombres que nous traversons, beaucoup voudront acquiescer cette biographie, richement illustrée de planches en noir et en couleur. Cette lecture reposante et instructive leur fera oublier quelques instants les récits actuels pleins de sang et de carnage...

Grâce à l'aide financière de particuliers et de sociétés diverses, cet ouvrage de luxe est offert à un prix modeste, soit à fr. 9.— pour les souscripteurs, jusqu'au 30 avril prochain. La maison Attinger frères, de Neuchâtel, en sont les éditeurs.

**Nouvelles diverses**

**Interdiction russe d'exportation du platine.** — Ensuite d'une ordonnance du ministre des finances, l'exportation du platine, d'objets en platine, de minerai de platine, d'articles contenant du platine, est interdite. Il n'est accordé d'exceptions que pour les états alliés et amis de la Russie.

**Le calendrier grégorien en Bulgarie.** — La réforme du calendrier a été adoptée par la Sobranié à une grande majorité.

**Escompte et change**

**Taux d'escompte.** — France 5%. — Belgique —. — Italie 5 1/2%. — Londres 5%. — Amsterdam 4 1/2%. — Allemagne 5%. — Vienne 5%.

Escompte privé 2 1/2 à 3%.

**Changes à vue.** — France 87.15 d., 88.15 o. — Belgique —. — d., —. — o. — Italie 77. — d., 79. — o. — Londres 24.73 d., 25.13 o. — Amsterdam 221.50 d., 223.50 o. — Allemagne 91.85 d., 93.85 o. — Vienne 63.10 d., 65.10 o. — New-York 5. — d., 5.40 o.

**Cote de l'argent**

du 28 Mars 1916

Argent fin en grenailles . . . fr. 120.— le kilo.  
Change sur Paris . . . . . fr. 87.25

**La Photogravure Haefeli & Co.**  
à La Chaux-de-Fonds

Livre rapidement toutes plaques acier, pour décalquage de **cadrons noirs**, à heures blanches, pour radium, montres deuil, etc.

Travail soigné, prix avantageux.

**LA MACHINE DE COMPTABILITÉ**

à additionner et à enregistrer

**BURROUGHS**

économise énormément de temps  
augmente la sécurité  
simplifie les méthodes.

Elle s'applique à toutes les écritures, à la caisse (bouclément journalier des livres, relevés de compte, etc.).

Elle contrôle les stocks, établit l'inventaire, fait les calculations. 1209

Démonstrations sans frais et sans aucun engagement par

La Société anonyme **BRIGNONI, à Zurich**

Agence générale pour la Suisse de la Burroughs Adding Machine Co, à Détroit, U.S.A.

Werdmühleplatz, 2. Téléphone 82-91.

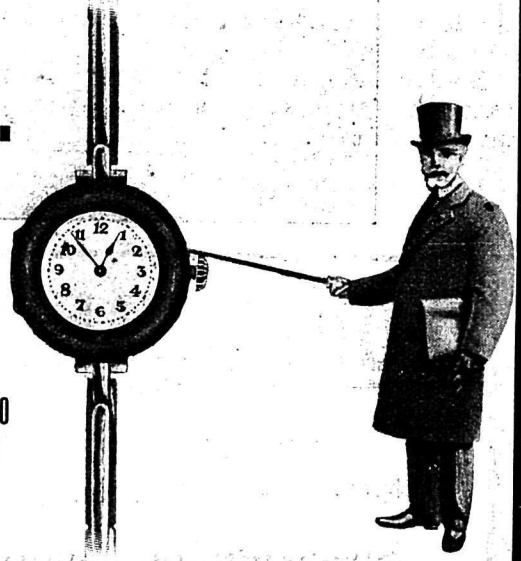
Références de 1<sup>er</sup> ordre dans l'industrie horlogère.

**9" cyl.**

Qualité sérieuse  
et avantageuse  
Plaqué or et argent

**Peseux Watch Co**

Peseux (Suisse)



Fabrique d'Horlogerie  
**J.-H. HASLER**

La Chaux-de-Fonds (Suisse)

Téléphone 6.01

Spécialité en

Montres: Quantièmes et 8 jours

**Nouvelle Montre Roskopf quantième plate**

Prix défiant toute concurrence.

H 20029 C Demandez 1012 catalogues et échantillons.

**5 ans. — Cadrons Radium. — 10 ans.**

Avec l'emploi de matières radio-actives garanties de provenance française, je puis livrer depuis le meilleur marché au plus soigné, par grandes séries. — Exportation. H 5097 J 1021

**H. Vögeli, Renan** (Jura bernois)

# IYV WATCH

NUMA JEANNIN  
Fleurier (Suisse)

Montres 14 lig: "Bracelets" cyl:

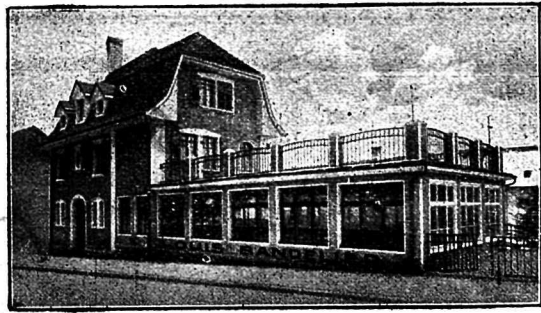
métal, acier et argent

Cadrans blancs avec et sans 13/24 rouges.  
Cadrans blancs 13 points radium et aiguilles radium.  
Cadrans blancs heures et aiguilles radium.  
Montres bon marché pour tous pays. 1377

### 13 lignes ancre, Châblons.

Mouvements argentés ou dorés, avec toutes fournitures, y compris les calottes acier, métal, argent 800 mm. 925 contrôle anglais, cadrans, aig., glaces posées, prêts au remontage sont offerts à prix très avantageux; on peut entreprendre grandes séries, livraisons rapides. — Ecrire sous chiffres C21788 L à la S. A. Suisse de Publicité Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1375

## NICKELAGES - ARGENTAGES de Mouvements



## LOUIS BANDELIER

SAINT-IMIER

Téléphone 1.80

Téléphone 1.80

Spécialité de Genres soignés  
courants et séries 1338

Production journalière:

500 cartons

## Ed. Aerni-Leuch, Berne

Etablissement le plus important de la Suisse pour la reproduction de calques, plans, etc., par les procédés héliographiques. Grand stock en papiers calques, héliographiques et à dessins. — Prix modérés. — Service consciencieux. (H 6762 Y) 1001

## DÉCORATION, POLISSAGE ET FINISSAGE

de Boîtes et Cuvettes argent 1020

Stämpfli Frères, Saint-Imier

Atelier organisé pour grandes séries. — Téléphone 1,67

## Bracelets extensibles

Or à tous titres, plaqué or, argent et argent niel. Fabrication exclusivement suisse. 1300

Manufacture de Chaînes d'Or,

Luquin & Dölker, Coulouvrenière 25-29, Genève.

**RADIUM**  
FRANCO-SUISSE

Certificats d'origine à disposition

Vente et Posage

Fabricants soucieux de vos intérêts adressez-vous à la Société **FRANCO-SUISSE DU RADIUM** LA CHAUX-DE-FONDS (suisse)

HAEFELI & Co

## Fabrication de Bracelets extensibles

or, argent et plaqué

Rhabillages de Boîtes et Bijouterie.

Dorage et argentage de toutes pièces se rattachant à la boîte.

LÉON KOHLY, Jaquet-Droz, 54, La Chaux-de-Fonds.

Téléphone 4.30

1340

Téléphone 4.30

## BRACELETS EXTENSIBLES

garantis de notre fabrication suisse

soignés, en or, argent poli, ciselé, niel, émail et plaqué

7, 8, 9, 11, 13 et 15 maillons, toutes largeurs

## ATELIERS D'ART KABÉ, GENÈVE

18, Quai de St-Jean

(E. KRAMER, BREGNARD & BOBILLIER)

Bureau de vente: La Chaux-de-Fonds, Paix 27

Livraisons rapides et soignées. — Demandez nos prix et notre collection. — La maison se charge de créer n'importe quel genre de bracelet. 1116



## VILLE DE GENÈVE ÉCOLE D'HORLOGERIE

Le Conseil administratif ouvre une inscription, réservée aux citoyens suisses, pour le poste de

### Directeur de l'École d'Horlogerie

de la ville de Genève. Ce fonctionnaire pourra être chargé en outre d'un certain nombre de cours.

Les candidats prendront connaissance du programme de l'école et du cahier des charges au Secrétariat général du Conseil administratif, Hôtel municipal, où ils devront déposer leur curriculum vitae, leurs diplômes et, éventuellement, un exemplaire de leurs publications. En outre, ils sont invités à déposer au Secrétariat général, avant la clôture de l'inscription, un projet d'organisation qu'ils s'engageraient à mettre à exécution en cas de nomination.

L'inscription sera close le 20 avril 1916, à midi.

Le Conseiller administratif délégué :  
LOUIS VIRET.

1343.

## BOITES OR

en tous genres, tous titres, pour tous pays 1069

sont livrées aux meilleures conditions par la

**Fabrique Leuba Frères, Renan**

Tél. Chaux-de-Fonds 22.05 Prix modérés

Calottes pour bracelets — Prix spéciaux par grandes séries

Prompte livraison — Ouvrage soigné H 5001 J

— Achat de matières d'or et d'argent —

La Fabrique d'horlogerie 1357

## Styner, Maillard & Grossenbacher

à Granges (Canton de Soleure)

demande, pour tout de suite ou époque à convenir, deux bons remonteurs de finissages 13 lignes ancre et un remonteur de finissages 11<sup>mm</sup> Roskopf soignés.

## A vendre

Fabrique moderne avec maison d'habitation attenante dans le quartier des Fabriques à La Chaux-de-Fonds.

S'adresser par écrit à l'étude **Alphonse Blanc**, notaire, rue Léopold Robert, 66, à La Chaux-de-Fonds. 1362

## 13 LIGNES ANCRE

Quelle fabrique pourrait livrer rapidement quelques grosses 13 lignes ancre calottes anses, métal et acier, mouvements bascules à façon vue et à ponts.

Adresser offres sous chiffres H 20952 C à la S. A. Suisse de publicité Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1367

## A louer

à St-Imier pour le 30 avril prochain un local de fabrique en deux étages, bien situé, pouvant contenir une centaine d'ouvriers, aménagé pour fabrique d'horlogerie.

S'adresser pour renseignements à M. G. Perrot, 2, Quai des Eaux-Vives, à Genève, ou à M. M. Challandes, fabrique de boîtes or, 2 rue des Roches, à St-Imier. 1364

## Repasseur

Fabrique d'horlogerie engagerait

### 2 bons ouvriers

horlogers connaissant bien le métier ou au besoin 2 jeunes horlogers sortant d'une école et que l'on mettrait au courant des repassages soignés.

Offres sous chiffres H 536 U à la S. A. Suisse de publicité Haenstein & Vogler, Bienne. 1380

## Anodes nickel et argent à vendre

A vendre anodes nickel et argent en rubans et planches, différents titres et grandeurs. — Prix avantageux.

Offres sous chiffres H 20992 C à S. A. Suisse de Publicité Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1385

Montres Bracelet  
ancres 13 lig.  
— bon marché —  
F<sup>me</sup> La Chapelle  
LE LOCLE (Suisse)

## Ouilleur

pour atelier d'ébauches est demandé dans une importante fabrique du pays.

Adresser offres avec certificats sous chiffres H 5544 J à la S. A. Suisse de Publicité Haenstein & Vogler, St-Imier. 1390

## On demande

mouvements et montres bon marché, métal et acier anc. bonne qualité, 22<sup>1/2</sup> 18 et 19<sup>mm</sup>. Paiement comptant.

Ecrire s. chiffre H 20977 C à la S. A. Suisse de Publicité Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1371

## Boîtes plaqué or

On demande fournisseur pour boîtes plaqué or, petites pièces rondes et tonneaux en série.

Adresser offres Case postale 11710, La Chaux-de-Fonds. 1366



## RADIUM

On entreprendrait encore 20 grosses garnissage aiguilles par jour. Prix exceptionnel.

S'adresser au bureau de la S. A. Suisse de Publicité Haenstein & Vogler, Léop. Robert 22.

## Fabrique suisse spéciale de boîtes d'emballage en tous genres pour l'horlogerie

et toutes industries, envoi d'échantillons sur demande.

Soc. An. Audemars Frères au Sentier. 1374

On cherche à acheter une machine à tourner à coulisse système Stotzer.

A la même adresse on cherche à acheter de

### l'acier laminé

à partir de 65 mm. de largeur, épaisseurs 5/10 et 13/10.

Faire offres à MM. Kohly & Gilardi, Genève. 1365

## Horloger-régleur

On demande un bon horloger-régleur pour la retouche des réglages, petites et grandes pièces extra soignées. Entrée de suite.

Offres s. chiffres H 5525 J à la S. A. Suisse de Publicité Haenstein & Vogler, St-Imier. 1370

Maison d'exportation Suisse demande offres avantageuses pour la fourniture de la chaîne de montre en plaqué or et de fabrication Suisse.

Affaire importante.

Faire offres sous chiffres H 21029 C à la S. A. Suisse de Publicité Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1392

## EBAUCHES

Quelle fabrique d'ébauches et de finissages bien outillée, entreprendrait deux calibres grandes pièces ancres, qualité courante, par grandes séries. — Interchangeabilité absolue garantie. — Il ne sera donné suite qu'aux maisons pouvant donner garantie de livraisons.

Adresser offres et conditions s. chiffres H 21000 C à S. A. Suisse de Publicité Haenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 1383

Suis acheteur de montres 18 lignes cylindre, argent et galonné, 4 et 8 rubis, cadrans blancs, qualité bon marché et bon courant; formes élégantes, demi bassine unies et ciselées, ainsi que lentilles.

Paiement comptant en francs effectifs sur Suisse. Offres à 1393

**F. J. Jaecklé,**  
Rappoltsweiler (Alsace).

## Cadrans Radium

Travail et matière garantis. Cadrans noirs avec heures blanches. Prix sans concurrence. Echantillons à disposition.

### Theodor Braun Fils,

Renan (Jura bernois). 1381

## A VENDRE

600 kg. acier en bandes assorties pour horlogerie. 1386

S'adresser à J. Lévi, rue du Rüschi 16, Bienne. H 544 U

## A vendre

une série de blocs américains, en bon état, ayant très peu servi, pour pièces acier.

S'adresser à la Fabrique Erismann-Schinz, à Neuveville. 1391

## TERMINAGE

On entreprendrait terminage 13<sup>mm</sup> ancre ou cyl. qualité soigné. On fournirait évent. des montres.

Offres s. chiffres H 5552 J à la S. A. Suisse de Publicité Haenstein & Vogler, St-Imier. 1391

## AIDE-TECHNICIEN

Elève ayant fait un apprentissage sérieux et complet dans école d'horlogerie et pourvu de certificats de capacité, ayant, si possible, de la pratique, est demandé dans une grande manufacture d'horlogerie.

Ecrire s. chiffres H 5545 J à la S. A. Suisse de Publicité Haenstein & Vogler, St-Imier. 1389

## HORLOGES de contrôle

pour Fabriques et divisions de travail de tous genres.

**Hermann Moos & Co., ZURICH I.** Excellentes références de maisons suisses. 1367

## A vendre

mouvements clefs 13 à 19<sup>mm</sup> 3/4 pl. et 15 v ach. cyl. échapp. faits. Assort. cyl. 15, 19 et 20<sup>mm</sup>.

Offres s. chiffres H 789 P à la S. A. Suisse de Publicité H. & V. Porrentruy. 1388

## Pignons d'échappements

A vendre environ 3000 douz. de pignons d'échappements, 20 genres environ: joli choix pour l'exportation, ainsi qu'une machine à sertir, Hauser, neuve.

S'adresser à Gustave Sandoz, St-Martin (Val-de-Ruz). 1368

On demande à acheter de suite

## une machine à restreindre

neuve ou d'occasion.

Adresser offres avec indications et prix Case postale 16216, La Chaux-de-Fonds. 1339

## A enlever en tant que disponible

Les papiers se faisant rares, j'ai réussi à me procurer quelques petits lots de papier de soie blanc ordinaire, rose pour doreur, japonais jaunâtre, brun antirouille. Papier d'emballage Java, gris ordinaire, 1388 Cartons ondulés, aux meilleurs prix du jour.

**LA POCHETTE** Marcel Grumbach, Bienne.

M. H. Tilman représent. de fabriques, 21 Avén. de Paris, à Vincennes (Seine), recherche articles nouveaux, fantaisies artistiques inédites av. exclusivité pour Paris. 1387



# Toran



Téléph. 1076  
 Adr. pr. télégr. et lettres :  
 „TORAN“ BIENNE



## DÉPOSITAIRES :

E. BLUM-BRANDT, Doubs 161, Chaux-de-Fonds.  
 T. 942.

R. SCHNEIDER, Industrie 2, St-Imier.  
 T. 40.

1129

*Le développement intense obtenu dans la vente de nos matières radio-actives, avec les perfections apportées dans notre département chimique pour la fabrication, nous permettent d'offrir à notre clientèle de nouveaux et précieux avantages.*

*Dès ce jour nous fournissons tous nos articles avec un renforcement de 10 % de luminosité.*

*Par la garantie de 5 à 18 ans de durée que nous offrons, les produits „Toran“ sont incontestablement insurpassables.*

*Société „Toran“, Bienne.*

## Montres et Bracelets=Montres

9 à 13 lignes cylindres **vuo**, en or, argent, plaqué et acier.

Toujours grand choix en boîtes fantaisies. — Dernières créations.

Mouvements 9 et 10 1/2 lignes, prêts à mettre en boîte.

Prompte livraison. — Prix sans concurrence.

1110

## G. Kung-Champod & Cie

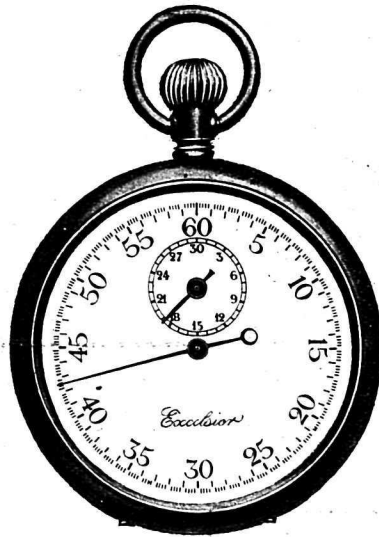
Téléphone N° 948

LA CHAUX-DE-FONDS

Grenier 32

Importation directe de  
**Diamants et Pierres précieuses**  
**LUCIEN BASZANGER**  
 22, Corraterie **Genève** Corraterie, 22  
**DIAMANT BLANC et NOIR (Boart et Carbone)**  
 pour usages techniques  
**RUBIS, SAPHIRS ET GRENATS BRUTS**  
 pour l'Horlogerie  
 Pour Bijouterie et Décoration : 1146  
**ROSES ET BRILLANTS**  
**PERLES ET PIERRES DE COULEUR**  
 Adresse télégraphique : « Indomines-Genève ».

MÉDAILLE D'OR, BERNE 1914



## Compteurs de sport

précis et élégants, en usage dans tous les pays et adoptés par de nombreux Gouvernements

## Répétitions

quarts et minutes

Prix très avantageux

Demander échantillons à la  
 Fabrique H 5569 J 1008

## Jeanneret-Brehm & Cie

Excelsior Park St-Imier (Suisse)

## Horlogerie soignée - Réglage de précision Armand Notz

Rue Numa Droz, 73, **La Chaux-de-Fonds**

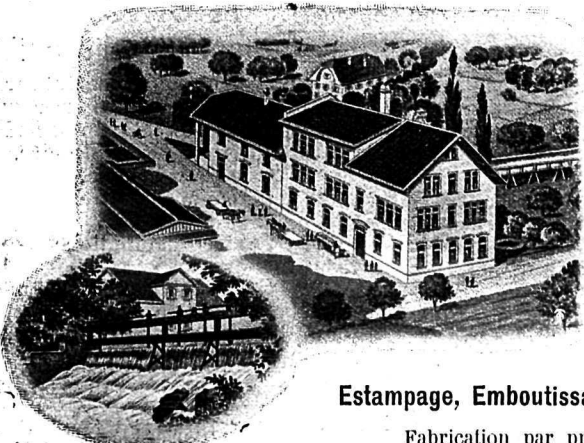
**Mouvements ancre**, 7, 8, 8 1/2, 8 3/4, 9 lig., plats et hauteur normale; mécanisme en vue ou calibre pistolet.

**Mouvements rectangulaires-ovales**, 5 1/2 sur 7 lignes.

Promptes livraisons. Demandez échantillons.  
 1156 H 20016 C Prix avantageux. Téléphone 10.29

Création de calibres réservés.

## - H. MULLER - SENN -



succ. de la maison  
**SI. MULLER**  
**KULM** près Aarau  
 Maison fondée en 1888  
 Téléphone 14.13  
 Station: UNTER-KULM

Fabrique de boîtes de montres Acier et d'articles de séries en tous genres et de toute provenance.

Estampage, Emboutissage, Décolletage, etc.

Fabrication par procédés mécaniques perfectionnés de boîtes en tous genres, formes et grandeurs pour montres :

**Roskopf, Anglaises, BRACELETS, Boutons, Compteurs, etc.**, bon-courant et ordinaire - Grande production. 1168

Prix sans concurrence. Devis pour articles spéciaux sur demande.

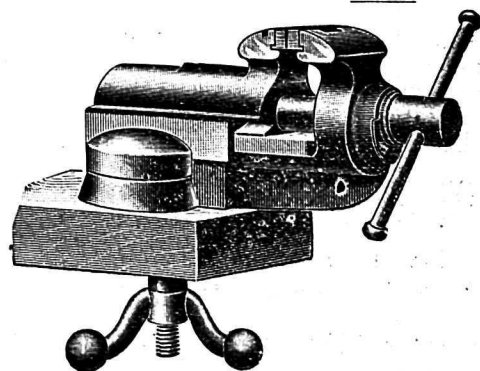
## HERMANN FATTON S. A.

Téléphone 68.94

**GENÈVE**

Télegr. Fattométaux

Boulevard Jämes-Fazy 2



## Grand stock d'Etoux

pour horlogers et mécaniciens

fixes  
 tournants  
 et à pattes

H 31145 C 1027